

Saint-André, le 16/07/2014

EMETTEUR : Yannick GILOUX



2 ^{EME} TRIMESTRE 2014	DESTINATAIRE :
Référence : NT05_Ravinedutrou_Biotope_20140716	S.C.P.R.
Objet : Compléments à la Note NT04	

I. Preambule

Suite à la remise des différents rapports et notes concernant le diagnostic écologique du site de la Ravine du Trou à Saint-Leu, quelques questions supplémentaires sont ressorties d'une lecture avant instruction par l'autorité environnementale.

La présente note vient apporter les éclaircissement et compléments souhaités.

I. Compléments relatifs aux zonages règlementaires et/ou d'inventaire des milieux naturels

I.1 ZNIEFF et EBC

Le rapport diagnostic mentionnait à proximité de la zone du projet l'existence d'une ZNIEFF de type I (Ravine des Avirons n°0033-0000) avec la présence de reliques de forêt semi-sèche et sur la partie littorale, la présence d'une ZNIEFF de type II (Littoral de Saint-Leu Sud n°0070).

A ceux-ci il convient de rajouter l'existence d'un Espace Boisé Classé au droit du lieu-dit « de Bois-Blanc » et s'étendant parallèlement à la Ravine des Avirons (Carte 1).

I.2 Composition des milieux naturels de l'EBC

En termes d'habitats, cet EBC est constitué par des fourrés à *Leucaena leucocephala* et des fourrés à diverses espèces exotiques ne présentant aucun enjeu en matière de conservation des habitats naturels de La Réunion.

Aucune espèce végétale ou animale protégée, n'a été recensée sur l'EBC à l'occasion de nos passages. Quelques espèces indigènes ont été recensées à proximité, mais en dehors de l'EBC lui-même, confirmant la faible patrimonialité de cet espace vis-à-vis de la faune et de la flore sauvage (Carte 2).

II. Précisions concernant la méthodologie flore et l'effort de prospection apporté à l'étude

Pour la réalisation du diagnostic de la flore présente sur la zone de projet, nous avons préféré appliquer une méthode exhaustive axée sur la recherche de stations d'espèces protégées et patrimoniales plutôt qu'un échantillonnage établi à partir de transects et de relevés phytosociologiques (qui s'utilisent généralement avec des indices d'abondance/dominance dans des milieux homogènes en donnant une vision globale du type de végétation et de la représentativité des espèces).

Les raisons qui ont amené à ce choix méthodologique sont :

- La présence en grande majorité d'habitats secondaires fortement envahis dont la faible patrimonialité ne nécessite pas d'analyse phytosociologique.
- La possibilité de présence de stations d'espèces protégées ou patrimoniales mais réparties de manière très dispersée dans ces habitats de faible intérêt écologique pour La Réunion.
- La détectabilité assez faible de ces espèces protégées et patrimoniales faiblement représentées lors de méthodes d'échantillonnage.

Il n'a donc pas été procédé à des transects au sens strict de la méthodologie (attribuant une surface d'échantillonnage de part et d'autre du parcours), mais à une prospection importante et suffisante de la zone de projet, y compris dans des secteurs de fourrés denses comme le montre la carte d'effort de prospection (Carte 3).

Seules les zones privées exploitées fermées par des barrières et les zones cultivées en canne à sucre notamment n'ont pas été prospectées.

III. Précision concernant les chiroptères

III.1 Les possibilités de dénombrement

Des prospections ont été conduites pour tenter d'apporter des précisions sur le nombre d'individus potentiels de Tadaride de La Réunion (*Mormopterus francoismoutoui*) dans les gîtes détectés ou suspectés précédemment. Ces prospections sont réalisées, à la tombée de la nuit lorsque les chiroptères quittent leur gîtes. Le dénombrement localisé est possible à ce moment là.

Nous avons pu ainsi dénombrer :

- dans la ravine des Avirons, un gîte d'une centaine d'individus ;
- dans la ravine du trou, un gîte composé de 100 à 200 individus (amont) et un gîte de 150 à 200 individus (aval) ;
- dans les parements de l'ouvrage hydraulique permettant de rejoindre les parties haute et basse du site, un gîte d'une centaine d'individus.

Ces comptages restent des estimations visuelles minimales. Au stade des connaissances sur ce groupe, il n'est pas possible d'effectuer une conversion entre le niveau d'activité acoustique enregistré et le nombre d'individus. Cela nécessite, au préalable l'établissement d'un référentiel dans divers habitats de La Réunion. Un tel référentiel n'existe pas à l'heure actuelle pour La Réunion, seules des études faisant état d'un nombre de contacts par heure sont disponibles - Barataud et Giosa 2009 ; Barataud et Giosa 2013).

III.2 La présence potentielle de *Scotophilus borbonicus*

La mention de cette espèce potentielle dans notre rapport est rédigée comme suit :

« Les enregistrements mentionnent également la présence de *Scotophilus borbonicus*, en faible nombre. Toutefois, en l'absence de forte concentration et du manque de critère de détermination formels acceptés par l'ensemble de la communauté pour La Réunion, ces relevés doivent rester à titre d'indicateur, dans l'attente de nouvelles études ».

Il est important de rappeler que l'identification acoustique fait référence au signal déterminé par Barataud (Barataud et Giosa 2009 ; Barataud et Giosa. 2013) en tant que sp1. Ce signal acoustique s'approchant de ceux connus du genre *Scotophilus* (d'Afrique et de Madagascar) auquel appartient l'espèce *S. borbonicus*.

Aucune identification, autre qu'acoustique n'a été réalisée à ce jour et malgré divers faisceaux de concordance, cette mention doit donc être prise avec beaucoup de prudence. Les données sur cette espèce potentielle sont, de plus quasi-inexistantes (habitat préférentiel, répartition, nombre, biologie...) et seule une série d'études à long terme pourrait les compléter. La capture d'un individu, seule, confirmerait l'hypothèse de la présence de cette espèce à La Réunion.

Aussi, au vu de ces incertitudes et des questionnements que cela induit, la mention qui semble à retenir pour cette espèce est « la détection de signaux acoustiques appartenant probablement au chiroptère sp1 déjà identifié à La Réunion et susceptible d'appartenir au genre *Scotophilus* ».

Pour toute information :

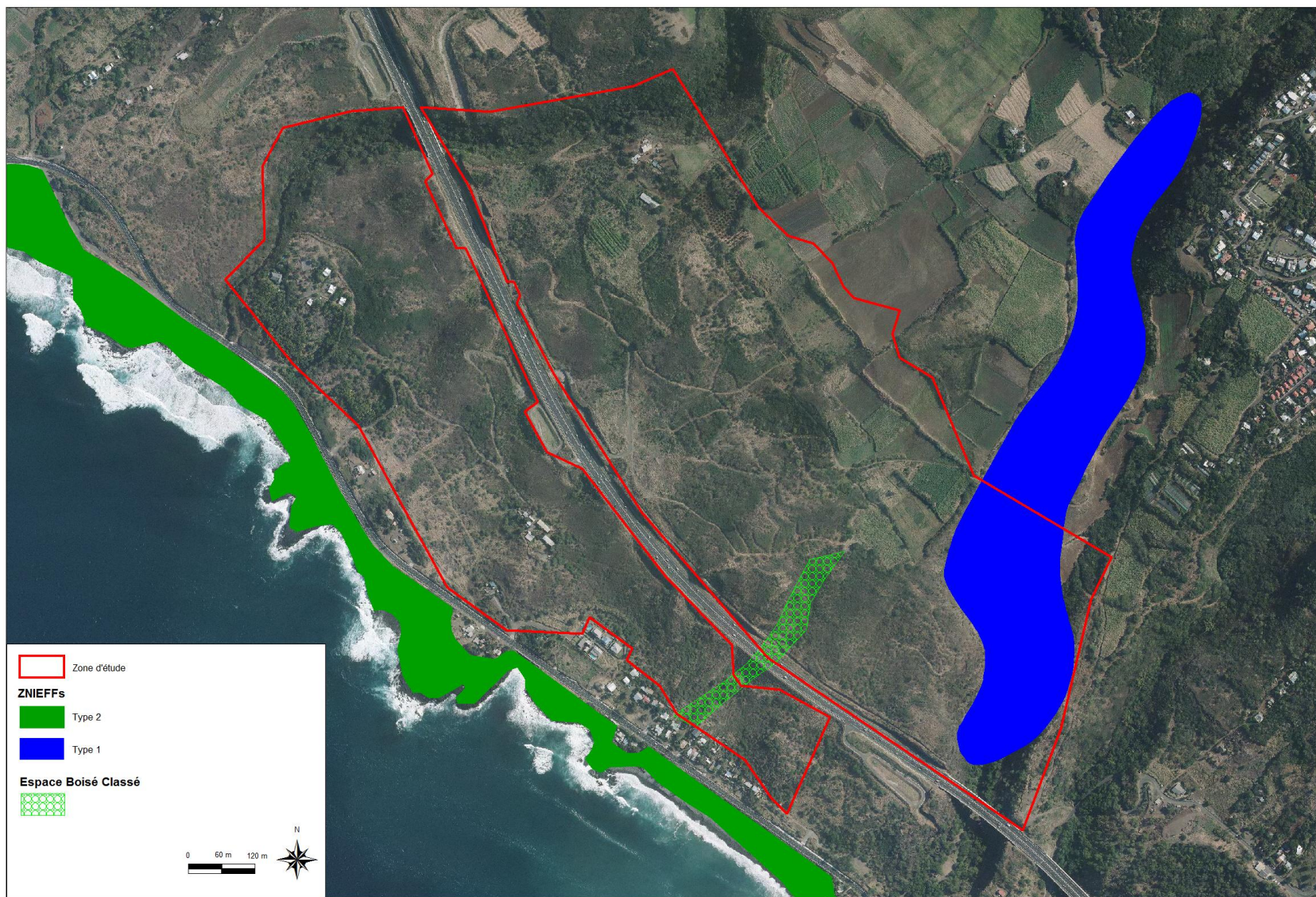
BIOTOPE

910, chemin Lagourgue 97 440 SAINT-ANDRE

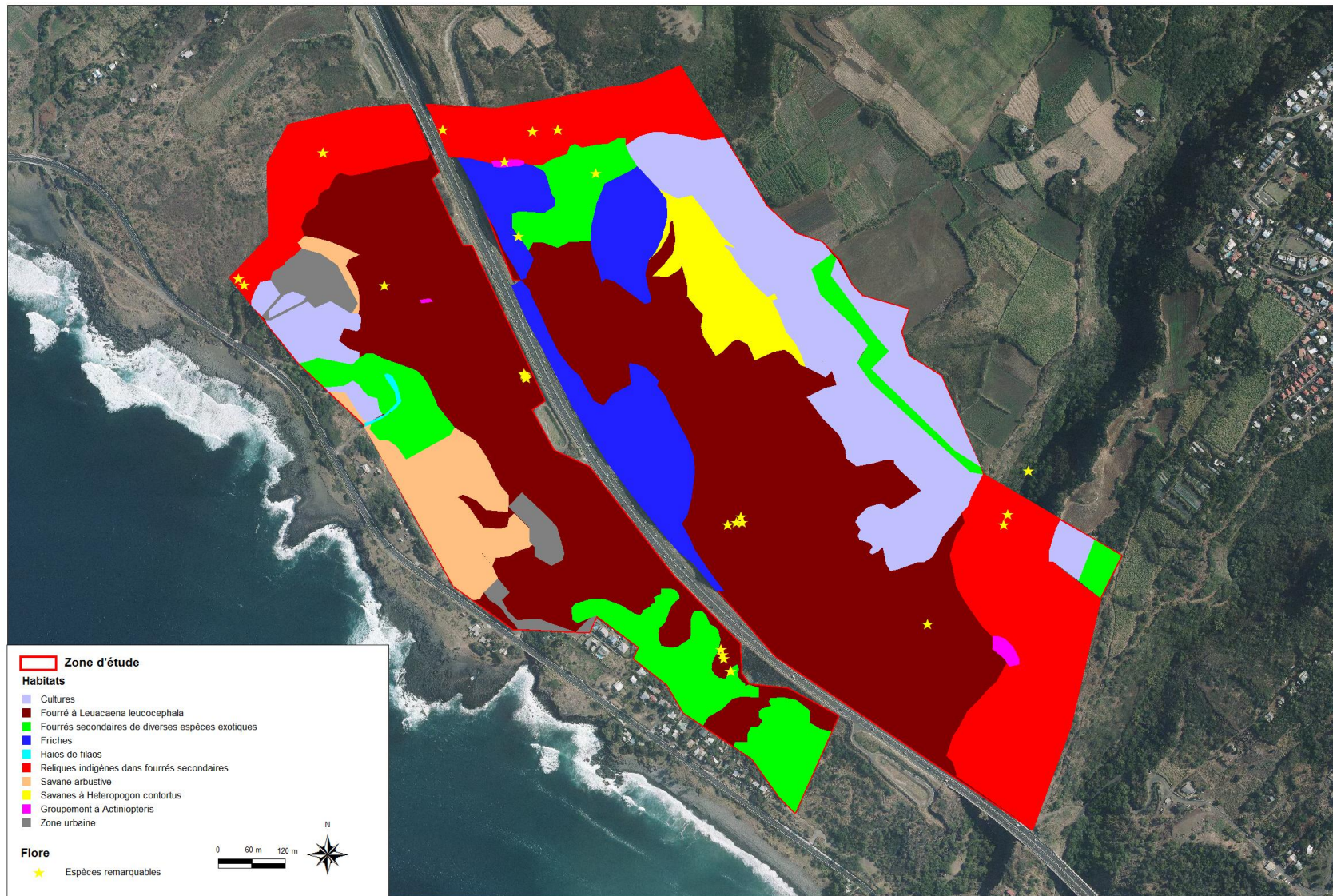
Tel : 02 62 46 67 75 / Fax : 02 62 46 06 81

Yannick GILOUX

E-mail : ygiloux@biotope.fr



Carte 1 : Zonages règlementaires et/ou règlementaires à proximité de la zone de projet



Carte 2 : Habitats et localisation des espèces patrimoniales de la zone de projet

Effort de prospection

SCPR

Diagnostic écologique d'un site potentiel d'extraction de matériaux sur la commune de Saint-Leu



© SCPR - Tous droits réservés - Sources : ©Orthophoto® (2012), © BIOTOPE (2013); Cartographie : Biotope, 2014

Carte 3 : Matérialisation de l'effort de prospection à partir des traces GPS simplifiées : les épis (prospections hors du tracé principal) ont été gommés pour une meilleure lisibilité.